

06 B 2841

AMC BUSINESS
Société à responsabilité limitée
au capital de 1500 euros
Siège social : Bâtiment A2 -76 boulevard PIOT
13008 MARSEILLE
491 780 813 RCS MARSEILLE

5 NOV. 2009

**PROCES-VERBAL DE LA DECISION
DE LA GERANCE DU 23 OCTOBRE 2009**

15365

Le soussigné DUPUIS Jean-Luc, gérant de la SARL AMC BUSINESS, société à responsabilité limitée au capital de 1500 euros, divisé en 1 500 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout autre endroit du même département par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par l'associé unique ou par la prochaine assemblée.

Décide :

1. de transférer le siège social du bâtiment A2, 76 boulevard Piot – 13008 MARSEILLE à 40 avenue de la Jarre, Le Castel l'Arenas – 13009 MARSEILLE à compter de ce jour, et ce sous réserve de la ratification de cette décision par l'associé unique ou par la prochaine assemblée.

2. et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé :

40 avenue de la Jarre – Le Castel l'Arenas - 13009 MARSEILLE

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

LE GERANT
Jean-Luc DUPUIS

" Copies Certifiées Conformes "

